

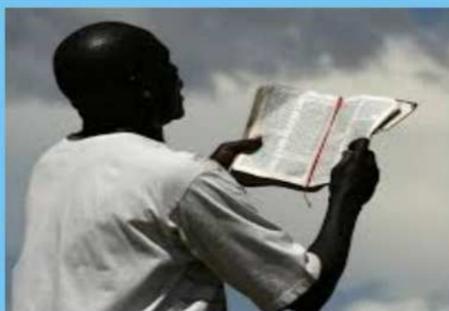
## ECONOMIE :

**LES RUMEURS SUR UN CONTRAT DE PLUSIEURS MILLIARDS DE FRANCS CFA PORTANT SUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION D'UN SYSTEME DE SUIVI SECURISE ET DE TRAÇABILITÉ INQUIÈTENT LES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS** **P.3**



## RELIGION/ PHÉNOMÈNE DE FAUX PASTEURS :

**Des escrocs et violeurs métamorphosés en "AnGES"** **P.5**



Un faux pasteur s'abreuvant des Saintes écritures

### Invité de la Semaine

Dr Serge Michel Kodom, PDG de AïMES AFRIQUE  
"Je peux vous rassurer du bilan plus que satisfaisant de l'année écoulée grâce à l'engagement et à la ferme détermination de nos membres, nos partenaires." **P.6**



Dr Serge Michel KONDOM, PDG de AïMES AFRIQUE

JUSTICE/ INCENDIES DES GRANDS MARCHÉS DE LOMÉ ET DE KARA :

**De l'impérieuse nécessité de rendre justice à nos commerçants** **P.3**



Le Grand Marché de Lomé envahi par les flammes

ECONOMIE / FINANCE S:

**Le Fonds Monétaire International accompagne de nouveau le Togo avec 238 millions de dollars** **P.4**



Cémile Sancak (dt) et le ministre Yaya Sani (g)

**EmploiTogo.com**

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.

**Journalemploi.com Tel 22 20 05 53**

**Météo**

Mardi 24 Janvier 2017

**Matin:**

Ciel serein

26°C

**Après-midi:**

Ciel peu nuageux

33°C



**Nuptia**  
Evenement-ciel

**EDITO**  
**COURAGE**  
**AUX**  
**EPERVIERS !**

UNE BATAILLE de perdue, ce n'est pas une guerre de perdue. Les Eperviers ont mal négocié la rencontre contre le Maroc le vendredi dernier.

Est-ce une opportunité pour les traiter de tous les noms d'oiseau ? Est-ce l'occasion de les maudire, de les salir et même de s'attaquer à leurs biens meubles et immeubles et même de s'en prendre à leurs membres de familles ? NON, Pas du tout.

Tous les jours n'étant pas dimanche, nous devons avoir à l'esprit que le football est un jeu. Et le faire play est un facteur prépondérant dans le football.

Agassa est toujours Agassa. Prêt à faire des exploits mais aussi connaissant des moments de faiblesse dans le jeu. Mais, cela ne fait pas de lui le diable, l'homme à abattre. Le football est un sport collectif. Et la responsabilité est aussi collective. De la tête jusqu'au pied.

Allez les Eperviers ! Faites nous REVER !!!!

Crédo TETTEH

**ECONOMIE / OTR :**

**Des agents formés aux techniques en matière d'enquêtes et recouvrements fiscaux**

DANS LE souci donc de renforcer les capacités de ses agents dans le recouvrement du fisc, l'OTR à travers son projet d'appui à la gouvernance fiscale (PAGFI), l'Office Togolais des Recettes (OTR) a initié un atelier de formation de dix (10) jours, du 17 au 27 janvier à l'endroit d'une cinquantaine d'agents venants soit de la division des impôts ou des douanes et droits indirects.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Commissaire des impôts, Monsieur ADOYI Essowavana, représentant le commissaire général en présence des experts de l'institut canadien de développement international (ICDI) qui sont chargés de ladite formation.

Cet atelier de formation a pour but de faire des participants, des



La table d'honneur lors des travaux ; on reconnaît le Commissaire des impôts, Monsieur ADOYI (au micro à gauche)

praticiens du fisc capables de former d'autres en la matière.

Le Commissaire des Impôts, ADOYI Essowavana, représentant le Commissaire Général de

l'OTR, a relevé à cette occasion que les enquêtes et les recouvrements fiscaux constituent aujourd'hui des outils d'opérations des agents de l'OTR. Selon lui, les comportements des opérateurs économiques ont évolué dans le temps et qu'il ne faudra plus les traiter de la même manière.

" Il y a certains qui opèrent dans la clandestinité, il y a certains qui essaient toujours de cacher leurs revenus, a-t-il expliqué. D'où, le choix d'outiller les agents de l'OTR afin de mettre fin à ces pratiques nuisibles à l'économie du pays. Cette formation permettra aux agents de l'OTR de dénicher toutes formes de fraude fiscale et d'évasion fiscale.

Pour MICHEL FILION ,

Consultant ICDI en charge de cette formation " il est question d'initier les séminaristes aux méthodes de recouvrement fiscal qui consiste à s'assurer que toutes les informations données par les entreprises ou le contribuable sont exactes permettant ainsi à l'OTR d'accroître son efficacité en matière de collecte d'impôt car c'est de l'impôt que revient la politique de distribution des richesses".

Il est à noter que l'Office Togolais des Recettes (OTR) a pour mission principale la collecte des impôts et des taxes douanières afin de contribuer efficacement à la construction du pays.

Dodo ABALO



Photo de famille des participants

Annoncez sur [Journalemploi.com](http://Journalemploi.com)  
Le premier site web des annonces,  
des emplois, des services.  
Le site web le plus visité au Togo  
Publiez vos annonces sur  
[www.journalemploi.com](http://www.journalemploi.com)

**SITES WEB UTILES**

- [www.sogesti.net](http://www.sogesti.net)  
Création de site web - Formations-Sage
- [www.rapidehosing.com](http://www.rapidehosing.com)  
Hébergement web bon prix  
Hébergement zimbra-alfresco-odoo
- [www.togomac.com](http://www.togomac.com)  
Centre Apple  
Vente-Services-Formations
- [www.emploitogo.com](http://www.emploitogo.com)  
Emplois-CV-Formations
- [Togoarchive.com](http://Togoarchive.com)  
Externalisation des archives  
Gestion électronique des documents
- [www.togoannonce.com](http://www.togoannonce.com)  
Vente-Achat-Location  
Immobilier-Véhicules..

**Rendez-vous tous les samedis**  
**soir au Restaurant - Bar RDV**  
**20/20 sur la route de Cacaveli.**  
**Entrée libre et gratuite !**  
**Ambiance Orchestre**  
**live-Animation**  
*RDV 20/20 à Cacaveli, Lomé.*

**TOGO EXPRESS**  
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure  
(Tous travaux d'impression)  
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)  
A coté du commissariat du 5ème arrondissement  
BP : 5022 Lomé Togo  
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11  
Fax : +228 22 26 06 02  
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08  
Email : [togoexpress07@yahoo.fr](mailto:togoexpress07@yahoo.fr)

**LE MÉDIUM**  
Hebdomadaire d'Informations #  
Récépissé  
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC  
Adresse :  
893, rue 19 Saint Joseph  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 91538081  
Courriel : [lemedium2013@yahoo.fr](mailto:lemedium2013@yahoo.fr)  
Maison de la Presse, Casier N° 78  
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516  
NIF : 1000480972  
N°CFE : 7966PP2015/2015

**Directeur de la Publication :**  
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH  
**Directeur de la Rédaction :**  
Ali SAMBA  
**Rédaction :**  
Crédo TETTEH  
Dodo ABALO  
Dezzy HUTCHNER  
Ali SAMBA  
Koudjoukabalou  
**Infographie :** JPB  
**Crédit photos :** Kékéré Razak  
**Impression :** ST Louis,  
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45  
**Tirage :** 2.500 exemplaires  
**Distribution :** Dodo Abalo (90 97 52 56)

Réclamez tous les mardis  
votre hebdomadaire  
"Le Médium"  
dans les kiosques et chez  
vos marchands de journaux.  
Prochaine parution  
le mardi 31 Janvier 2017

**ECONOMIE :**

# LES RUMEURS SUR UN CONTRAT DE PLUSIEURS MILLIARDS DE FRANCS CFA PORTANT SUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION D'UN SYSTEME DE SUIVI SECURISE ET DE TRAÇABILITE INQUIETENT LES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS

DANS L'UNE de nos parutions du mois de Décembre 2016, nous évoquions la proposition du Gouvernement instituant une taxe spéciale sur la fabrication et le commerce des boissons dans la Loi des Finances 2017.

Figurez-vous que les députés n'y auraient vu que du feu étant donné qu'elle a été adoptée par l'Assemblée Nationale. Aucune question sur cette taxe spéciale lors des auditions des membres du Gouvernement lors de l'étude de la Loi des Finances. Et pourtant, ils auraient dû...

Le bon sens aurait voulu que les représentants du peuple s'interrogent sur les raisons et le bien-fondé de cette nouvelle mesure car une telle taxe spéciale sur les boissons, notamment l'eau et certains autres produits de consommation risquerait d'avoir des conséquences désastreuses sur les populations.

## Les dessous de l'instauration d'une telle taxe spéciale

Le Gouvernement togolais, dans l'optique de la maximisation des ressources financières à travers les impôts, aurait opté pour l'installation et l'exploitation d'un système de suivi sécurisé et de traçabilité. Une initiative partiellement bénéfique dans le sens où elle permettrait de suivre la production des entreprises. Elle faciliterait donc la tâche aux services de l'OTR (Office Togolais des Recettes) quant au calcul des taxes dans une période donnée.

Au Togo, ce système de traçabilité aurait été confié à la société Suisse SICPA, à travers un contrat datant de 2009. Et c'est là que le bât blesse.

En effet, le contrat qui aurait été signé en fin d'année dernière, prévoit de reprendre les termes du contrat signé en 2009 mais n'ayant pas pris effet en raison de conditions qui n'ont jamais pu être remplies.

Mais alors, comment peut-on reprendre ce contrat de plusieurs dizaines de milliards de FCFA des années plus tard comme si de rien n'était ?

La société SICPA, est bien connue dans plusieurs pays d'Afrique notamment le Maroc, le Kenya, en France et au Brésil où elle offre des prestations similaires à celles proposées au Togo et dont les pratiques font



couler beaucoup d'encre et de salives ces dernières années.

## L'inquiétude des consommateurs

L'annonce de cette taxe spé-

ciale sur les boissons et l'eau inquiète les associations de consommateurs qui redoutent une hausse des prix de ces dernières ainsi que des autres produits visés par cette opération.

Il semblerait que le prestataire SICPA devrait toucher la somme d'environ 20 Euro pour 1000 produits.

Pour ces associations, il est évident que ce coût, en plus des frais de gestion, sera répercuté sur les opérateurs économiques qui, face à ces nouvelles taxes, les reflèteront sur les prix des produits et ce sera encore le panier de la ménagère qui en pâtira.

En effet, dans le contexte économique morose actuel, une augmentation des prix ne ferait qu'entraîner des répercussions importantes sur le pouvoir d'achat des consommateurs et ainsi leur rendre la vie plus difficile.

Les associations de consommateurs mènent de leur côté des investigations sur les tenants et aboutissants d'un tel contrat.

A suivre...

## JUSTICE/ Incendies des grands Marchés de Lomé et de Kara :

# De l'impérieuse nécessité de rendre justice à nos commerçantes

Dans la nuit du 12 au 13 janvier 2013, les grands marchés de Kara et de Lomé ont été la cible d'esprits étriqués qui, pour des mobiles inavoués, ont plongé nos commerçantes et commerçants dans le désarroi total en incendiant leurs étalages.

Quatre ans après cet acte horrible et ignoble, les Togolais attendent toujours le procès afin de faire la lumière sur cette affaire.

Au tout début des enquêtes, 35 personnes furent inculpées dont deux(02) remises en liberté provisoire notamment Mme Suzanne Nukafu, commerçante au grand marché de Lomé et Napo Tchein, ex-enseignant à l'Université de Kara (nord), tous deux membres de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC, opposition).

En ces temps, le Procureur de la République Monsieur Essolissam Poyodi, face aux journalistes, avait fait le point de l'évolution de la procédure judiciaire en cours dans cette affaire: 35 personnes inculpées dont 24 en détention préventive, 09 sous contrôle judiciaire et 02 libérées provisoirement. Le juge a procédé aux interrogatoires au fond pour 34 inculpés et organisé la quasi-totalité des confrontations, nous avait-on dit.



L'immeuble principal du Grand Marché de Lomé envahi par les flammes

Selon le Procureur de la République Monsieur Essolissam Poyodi, "l'état d'avancement de la procédure à ce jour (NDLR au moment des interpellations et enquêtes) permet de regrouper les inculpés en plusieurs pôles, mais les pôles sont autonomes et résultent d'une même instigation", avait-il souligné.

Cinq "pôles" ont été étalés par le Procureur de la République: L'incendie ou la tentative d'incendie du CIB-INTA et autres biens à Atakpamé, l'incendie du marché d'Adidogomé, l'incendie du grand marché de Lomé, la tentative d'incendie du marché "Assiyéyé" et d'Agoè-Nyivé et la tentative d'incendie de stations d'essence à Lomé.

Concernant l'incendie du grand marché de Lomé, "le juge d'instruction a procédé à ce niveau à tous les interrogatoires au fond et débuté les confrontations", avait précisé M. Poyodi.

"Au cours de l'audition d'un des inculpés le jeudi 21 mars 2013, des éléments nouveaux le concernant lors de l'enquête préliminaire sont apparus. Le processus de leur clarification est en cours. En attendant, la procédure suit son cours normal pour les autres inculpés", avait souligné Monsieur Poyodi, sans également préciser le nom de cet inculpé.

Nous en étions là quand au mois de mai 2016, 23 personnes furent excusées car des charges

Suite page 4

## Zozo

### CRÉATION DU CONSEIL NATIONAL DE SUIVI DE LA DÉCENTRALISATION

Un décret portant création, organisation et fonctionnement du Conseil National de Suivi de la Décentralisation (CNSD) au ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales a été pris ce jeudi par le gouvernement.

Le décret portant création, organisation et fonctionnement du Conseil National de Suivi de la Décentralisation (CNSD) au ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales a été pris en conseil des ministres tenu sous la présidence du chef de l'Etat.

La création de ce Conseil National de Suivi de la Décentralisation (CNSD) témoigne de la volonté du gouvernement de conduire à terme le processus de décentralisation qu'il a engagé. Le Conseil National de Suivi de la Décentralisation a pour mission essentielle de fixer les orientations pour la mise en œuvre de la décentralisation et de veiller à leur cohérence avec les autres politiques sectorielles.

C'est sur la base des "dispositions du programme national de consolidation de la décentralisation, la feuille de route de la décentralisation et des élections locales, ainsi que les conclusions de l'atelier national sur la décentralisation tenu en décembre 2016" que le CNSD a été créé. Selon le communiqué du gouvernement, le Conseil National de Suivi de la

Décentralisation proposera également des mesures adéquates pour améliorer la mise en œuvre du processus de décentralisation. Il définira également les mécanismes de coordination des appuis des partenaires techniques et financiers en matière de décentralisation, et procédera à l'évaluation de la mise en œuvre du processus de la décentralisation au Togo.

Source : @Republicoftogo

### SIGNATURE D'UN ACCORD DE PARTENARIAT ENTRE LA PRÉFECTURE DU GOLFE ET L'IYF

L'ONG Sud-Coréenne International Youth Fellowship (IYF) a signé mardi dernier un accord de partenariat avec la préfecture du Golfe.

L'objectif de cet accord de partenariat entre IYF et la préfecture du Golfe est de donner à la population togolaise des formations sur le changement de mentalité, la maîtrise de soi et l'esprit de vivre ensemble. A cet effet, une formation en Mind Education s'est déroulée lors de la cérémonie de signature de partenariat.

Présent à la cérémonie, le président de la délégation spéciale de la préfecture du Golfe M. Kossi ABOKA a salué l'esprit de cet accord qui est avant tout civique et patriotique. Pour le président de la délégation, la formation prouve à suffisance que ce partenariat fera du bien à la population.

La formation s'est articulée au tour des idéaux tels que : le civisme, le patriotisme et la culture de l'union. Le président de la délégation spéciale de la préfecture du Golfe a insisté sur le fait que l'union entre les populations de la préfecture du Golfe va contribuer au développement inclusif de la ville de Lomé et de ses environs.

Source : @Republicoftogo

**Zozo**  
**PROJET "UNE ÉCOLE VERTE" : LA SOCIÉTÉ TOTAL TOGO ENGAGÉE À PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Total-Togo poursuivant ses actions sociales au profit des communautés à la base, a posé ce vendredi à Lomé la première pierre pour la construction d'un forage à l'EPP Agôé marché.

La construction de cette infrastructure s'inscrit dans le cadre du projet "Une école verte", initié par les premiers responsables de Total Togo au profit de cette école située à proximité de deux stations d'essence Total.

Évalué à plus de 10 millions de FCFA, le projet vise à réaliser un forage, des toilettes sèches et écologiques, 6 postes de lave mains ainsi qu'un jardin potager.

Le jardin potager constituera une source de revenus durables pour cet établissement public.

"Lorsque nous nous implantons dans une zone, nous nous considérons comme une part entière des communautés et nous faisons tout pour les impacter positivement. Cette école est située à proximité de deux stations de Total et c'est tout à fait normal qu'elle bénéficie de ce projet", a indiqué Ada Eze (directrice des opérations Afrique de l'ouest de Total).

Abondant dans le même sens, le directeur général de Total Togo M. Adrien Bechonnet a souligné l'importance de l'éducation et la santé comme pilier de développement durable et exhorté la direction de l'école à faire bon usage de tout ce qui sera réalisé dans un délai d'un mois.

Quant aux bénéficiaires, ils n'ont formulé que des mots de remerciement à l'endroit de la société Total et promis prendre soin de cet ouvrage.

"Notre école avait vraiment besoin de ce projet. L'école est créée depuis 1986, mais ne dispose pas de point d'eau, pas d'infrastructures sanitaires et pas de clôture. Nous avons près de 1.200 élèves et cette aide de Total Togo nous agrée énormément", a s'est réjoui M. Kegben Attawia (directeur groupe B de l'école).

Leader du marché Togolais, Total Togo est présent au Togo depuis 1956.

Source : @ Savoir News

**PUDC : PLUS DE 3,5 MILLIARDS POUR LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRE ET SANITAIRE DANS 19 PRÉFECTURES**

Plus de 3,5 milliards de F.CFA seront débloqués pour la construction d'infrastructures scolaire et sanitaire dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), les contrats ayant été signés ce jeudi entre le PNUD avec les entreprises sélectionnées.

Au total 45 entreprises ont été retenues (sur 169 qui ont postulé) pour la construction (au plan scolaire) de 226 salles de classes, 100 blocs latrines, 22 blocs administratifs et 22 laboratoires.

Sur le plan sanitaire, 4 centres médico-sociaux, 8 unités de soins périphériques, 20 incinérateurs seront construits et 3 hôpitaux préfectoraux et 2 unités de soins périphériques seront réhabilités.

Coût total des travaux qui seront réalisés dans 19 préfectures: plus de 3,5 milliards de F.CFA, entièrement financés par l'Etat togolais.

"La signature de contrats avec ces entreprises pour la construction des infrastructures scolaire et sanitaire, marque ainsi, le début effectif de la mise en oeuvre de nouveaux chantiers, après le lancement des pistes rurales. Toutes ces infrastructures seront parallèlement équipées. Un système de maintenance sera également mis en place et opérationnalisé au niveau des préfectures et des districts", a souligné la Représentante résidente du PNUD au Togo, Mme Khardiata Lo N'diaye.

M. Kossi Assimaidou (ministre de la planification du développement) a de son côté, invité les entreprises chargées des ouvrages au "sérieux, à l'abnégation et au respect des délais".

En rappel, le PUDC a été lancé en juin dernier à Mandouri (environ 650 km au nord de Lomé), par le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé. Doté de plus 155 milliards de francs CFA (environ 258 millions de dollars US) et piloté par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le PUDC est un programme ambitieux qui vise à améliorer de façon significative les conditions de vie des populations vivant dans les zones peu ou mal desservies par les infrastructures et services sociaux et économiques de base et la réduction des inégalités sociales au Togo.

Source : @ Savoir News

**ECONOMIE / FINANCES :**

**Le Fonds Monétaire International accompagne de nouveau le Togo avec 238 millions de dollars**

LA VISITE annoncée d'une délégation du FMI au Togo et qui s'est achevée le 18 Janvier dernier à Lomé a été concluante pour le Togo. L'institution de Bretton Woods consent à accompagner le Togo dans la mise en œuvre d'un programme de développement avec un prêt à taux concessionnel de plus de 130 milliards de francs.

A l'issue de cette visite, la chef de la délégation du FMI, Cemile Sancak, a indiqué que les services du FMI et le Togo ont conclu un accord au niveau des services, sous réserve de l'approbation par la Direction et le Conseil d'administration du FMI, sur un programme, qui pourrait être appuyé par un accord au titre de la Facilité Élargie de Crédit d'un montant de 176 millions de DTS (environ 238 millions de dollars EU), soit 120 % du quota du Togo au FMI.

**Un signal aux autres partenaires**

Pour le Ministre de l'économie et finances, au-delà de cet accompagnement du FMI avec ce prêt à taux concessionnel, c'est le signal qu'il donne aux autres partenaires techniques et financiers du Togo. " Le FMI a déjà commencé à dire aux partenaires financiers de notre pays que le programme qu'il a revu est un bon programme et qui mérite que les autres s'y intéressent. Le gouvernement a déjà reçu deux annonces de mission de la Banque Africaine de Développement et de la Banque Mondiale. Il y aura d'ailleurs une table ronde au cours de cette année pour présenter le Plan National de Développement aux différentes partenaires ", a dit Yaya Sani.

Il n'a pas manqué de rappeler que ce prêt n'est soumis à aucune conditionnalité si ce n'est au Togo de faire des choix judicieux quant à son utilisation. " Les négociations n'ont pas été très difficiles dans la mesure où la base y était au titre de l'article 4 puisque les grandes lignes étaient lancées par le gouvernement lui-même. Je voudrais exprimer toute la satisfaction du gouvernement togolais pour la conclusion de cet accord et nous nous engageons à sa mise en oeuvre avec toute la rigueur requise et attendons impatiemment le premier décaissement pour financer les dépenses sociales et poursuivre les investissements", a dit le ministre.

**Un programme économique axé sur des dépenses judicieuses**

Le Ministre de l'économie et des finances a indiqué que cette nouvelle situation va impacter de façon positive la vie des citoyens togolais. Selon Sani Yaya, le FMI a constaté que le gouvernement avait un engagement très fort pour mettre en place des réformes structurelles en vue de mieux maîtriser la trajectoire de la dette, de financer les dépenses sociales et d'investissement.

L'accord vise donc à améliorer les conditions de vie des popula-



La chef de la délégation du FMI, Cemile Sancak (dt) et le ministre Yaya Sani (g)

tions et à maintenir un environnement macroéconomique stable compatible avec la viabilité de la dette publique. Il aura pour principaux objectifs de réduire le déficit budgétaire global pour garantir la viabilité de la dette à long terme, de recentrer les politiques sur la croissance durable et inclusive à travers les dépenses sociales ciblées et des dépenses d'infrastructure financées de manière judicieuse et de remédier aux faiblesses du secteur financier.

Selon le FMI, le programme comprend un ensemble complet de réformes visant à accélérer la mise en oeuvre de réformes clés de l'administration des recettes et la ges-

tion des finances publiques, le renforcement de la gestion de la dette, la résolution des faiblesses des banques publiques et l'accompagnement du développement du secteur privé. " Le gouvernement maîtrisera les dépenses en capital dans le budget tout en améliorant la gestion des investissements publics et en œuvrant, en partenariat avec le secteur privé ainsi que les partenaires techniques et financiers, à continuer d'améliorer les infrastructures.

Il mobilisera également des recettes supplémentaires grâce à l'amélioration accrue de l'administration des recettes et à l'élargissement de l'assiette fiscale, en mettant l'accent sur la refonte du système d'exo-

nérations et de dépenses fiscales", a dit Cemile Sancak.

Ainsi, le gouvernement envisage de poursuivre ses politiques axées sur la croissance durable et inclusive à travers des dépenses sociales ciblées et des investissements financés de manière judicieuse à travers des programmes tels que le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) et le Programme d'Appui aux Populations Vulnérables (PAPV). Les autorités sont en train d'identifier les priorités de développement dans le Plan National de Développement pour la période allant de 2018 à 2022 et prévoient de les intégrer pleinement dans le budget, indique le FMI dans un communiqué.

" Le programme devrait susciter un soutien important de la part des partenaires au développement. Dans ce contexte, l'aide officielle sous la forme de dons et de prêts concessionnels renforcera la viabilité de la dette. Avec des efforts constants et résolus, le programme des autorités renforcera la stabilité macroéconomique et favorisera une croissance soutenue et inclusive" dit le FMI.

Selon le FMI, le premier décaissement est attendu au mois d'Avril 2017 après l'approbation de l'accord par le conseil d'administration de l'institution.

Ali SAMBA

**JUSTICE/ Incendies des grands Marchés de Lomé et de Kara :**

**De l'impérieuse nécessité de rendre justice à nos commerçantes**

Suite de la page 3

suffisantes ne sont pas retenues contre elles.

Ainsi donc contre les nommés AKAKPO Dodji, AMETEPE Kossi John Fofu, AKPOVI Tairou, AMEVOR Yoavi, DOGBEVI-NUKAFU Suzanne, TCHISSE Kokoutsé Eklou, PANAKINAO Kodjovi, LOMA Essonana, AZIADOUVO Komi Zeus, KODJO Agbéyomé Messan, AFANGBEDJI Jil-Benoit, KPANDE-ADZARE Raphael, BODE Tchakoura, NAPO Tchou, KABOUA Essokoyo dit Abass, KAMINGH Piabalo, DUPUY Théophile Eric, AMEGANVI Henri Claude Kokouvi, ATHILEY Yoavi Apollinaire et SENOU Komlan Hervé, il n'est retenu de charges suffisantes d'avoir commis les faits de destructions volontaires, de complicité de destructions volontaires et de groupement de malfaiteurs qui leur sont reprochés.

Par contre, il est retenu des charges suffisantes contre 31 inculpés dans cette affaire des incendies des marchés de Lomé et de Kara. Il s'agit des sieurs ADJA Komlan Gérard, KPOGO Alphonse, EKLOU Kangni Jean, OURO-AKPO

Tchagnaou, MANTI Kwami, FABRE Jean-Pierre, AJAVON Ata Messan Zeus N'sukpon, NYONATOR Gorni Gor, MIGAN Kokou Fofu, MISSINHOUN Ignace, LOUM Mohamed alias Tomety, EKLOU Kossivi Maurice dit MOMO, AMAVI Komla alias Séna, ASSOGBA Ayéwa, AGBEGNIZI Komlan Adanké Christophe, YALOU Josué, TOUKPUI Ayaovi dit AKOUMEBI, AZE Koffi Pélé, DICK Logo Azagou, AGBETI Yao Agbéko, ADJANOH Ekoué (en fuite), RAZAK (en fuite), AJAVON Anani (en fuite), EKOUE Hettah Michel (en fuite), DODJI dit de GAULLE (en fuite), LASSISSI (en fuite), JET LI (en fuite), LAMINE(en fuite), ANICET(en fuite), DRAFO(en fuite) et JEROME (en fuite).

Précisons que sur les 31 désormais inculpés, 11 sont en fuite et activement recherchés par la Justice.

**De la nécessité d'aller au Procès pour faire la lumière sur l'affaire des incendies**

Aujourd'hui, tout ce que le commun des mortels demande, c'est d'aller rapidement au procès

des inculpés dans cette affaire d'incendies des grands marchés de Lomé et de Kara.

En y allant, l'opinion pourra se faire une idée des responsabilités engagées ou non des personnes inculpées. Et ainsi justice sera rendue à nos pauvres commerçantes qui trainent toujours et pour plusieurs années encore les séquelles de ces malheureux incendies sous des formes diverses : pertes d'activités, maladies, invalidités, difficultés de redémarrage des commerces, etc.

Depuis donc les incendies des marchés de Lomé et de Kara, il faut souligner que les commerçants des deux marchés peinent à redémarrer leurs commerces tant toutes leurs économies et biens sont parties en fumée. Certaines commerçantes continuent de tirer le diable par la queue et ne savent aujourd'hui à quel saint se vouer. D'où, la nécessité de poursuivre l'information judiciaire et juger les auteurs de ces actes macabres.

Rappelons que le gouvernement avait qualifié "d'actes criminels" ces incendies. Pas de mort, mais les dégâts sont énormes. Près de 6 milliards de F.CFA de pertes enregistrées.

Crédo TETTEH

## RELIGION/ PHÉNOMÈNE DE FAUX PASTEURS :

# Des escrocs et violeurs métamorphosés en anges

*Dans notre dernière édition, nous publions un dossier sur " les graves dérives des pasteurs qui mettent à mal la société togolaise ". Cet article a suscité au sein des populations beaucoup d'interrogations et de réactions positives parvenues à notre rédaction. Certains lecteurs nous ont contactés pour des récits, témoignages et dénonciations. D'autres, pour réfléchir ensemble sur les voies et moyens afin d'éradiquer ce phénomène des pseudos pasteurs ou faux pasteurs. Ces derniers qui s'illustrent et se définissent non plus par des questions et actes de foi mais plutôt d'escroqueries, d'abus de confiance, de viols, d'accaparement des richesses et biens d'autrui, etc.*

Aujourd'hui si vous allez à la Prison civile de Lomé, au moins deux " hommes de Dieu " y ont été élus domiciles pour des faits graves à eux reprochés. Sont actuellement détenus à la Prison de Lomé, le prophète John et le Pasteur Adjognon Joseph. D'autres " faux pasteurs " abusant des pauvres âmes en détresse circulent librement et escroquent les populations.

En plus de leur statut " forgé " de pasteurs, la plupart d'entre eux se métamorphosent en professeur en médecine et docteurs certifiés. Munis de leur Bible, ils arnaquent et escroquent les populations à longueur de journée prétextant les guérir par la prière et les aumônes. Malheureusement, il y a des personnes en quête de miracles ou de gains faciles qui sont des adeptes de ces faux pasteurs.

S'ils ne guérissent pas le cancer, le sida et les maladies incurables par la prière intéressée, ils sont les fossoyeurs des couples et jeunes foyers. Ils sont aptes et prompts à détecter les esprits maléfiques, les esprits diaboliques chez leurs fidèles et leurs proches parents. Ils y sont experts et vont jusqu'à inventer des problèmes là où il n'y en a pas du tout. Beaucoup de foyers sont en difficultés aujourd'hui, moult cassés

à cause des " fausses révélations " de ces messieurs commerçants et escrocs spirituels qui courent les rues de la Capitale et des contrées du Togo.

Ils rivalisent d'ingéniosité, de créativité et s'acoquinent souvent avec des féticheurs et marabouts pour le développement de leur business. Tous les chemins mènent à Rome, disent-ils. L'essentiel, c'est que leurs activités fleurissent.

### Des escrocs métamorphosés en anges

Toujours endimanchés, c'est selon, vous les verrez crier à longueur de journée dans les garages et sous les hangars prétextant tenir des assemblées de midi, de guérison et de miracles. Habituellement, la grande majorité de leurs fidèles sont les femmes de toutes les catégories ou couches sociales.

Si certaines quittent carrément leurs maisons le matin très tôt après les tâches ménagères pour élire domiciles sous ces hangars et dans les garages transformés en église du renouveau, il faut dire également d'autres femmes y viennent aux heures de pause entre midi et 14 heures pour des séances bruyantes et bouillantes de prières et de miracles assurés.



Un faux pasteur s'abreuvant des Saintes écritures

C'est l'occasion donc pour ces faux pasteurs de rivaliser d'ingéniosité et de créativité pour domicilier le maximum de clientes, pardon de " fidèles ". Chaque fidèle est possédé ou à d'énormes problèmes à vue d'œil ou après des mises en scènes de prières de révélation. Tout part ainsi de là. Et on abuse des citoyens. Les résultats aujourd'hui dans notre société font mal. Des foyers cassés, des couples en instance de divorces, des sorciers créés de toute pièce, des appartenances à des sectes décelées par la jugeote du pseudo pasteur par un coup de magie, etc. Bref, la société subit sans broncher le dynamisme mortel de ces pseudos pasteurs qui n'hésitent pas à proclamer le soutien de certaines Autorités haut perchées à l'exercice de leur " profession d'escroquerie ". Ce qui peut paraître un abus de langage juste pour ensorceler les fidèles afin de leur faire croire que même les plus Hautes Autorités de ce notre pays viennent les solliciter pour conserver leurs postes de privilèges ou pour régler leurs problèmes de foyer et même avoir des avancements dans leurs carrières.

Ces pseudos pasteurs qui courent allègrement les rues de Lomé et de ses environs méritent d'être stoppés dans leur élan dévastateur et nuisible à la société togolaise.

Certains d'entre eux, mieux nantis, multiplient leurs " offices ", pardon leurs centres de prières partout dans les grandes villes de notre pays. Une occasion pour ces " promoteurs " de recruter de " jeunes faux pasteurs " entraînés à escroquer et arnaquer les fidèles. Il nous est revenu que certains " gourous pasteurs " n'hésitent pas à fixer un montant à leurs " pasteurs gérants " de centres de prières à verser tous les lundis à une certaine heure, faute de quoi ils se verront retirer la conduite des activités. Pour ce faire, les " gérants pasteurs " rivalisent à leur tour d'ingéniosité et de créativité pour faire des quêtes interminables afin de rassembler le montant total demandé par le " Pasteur gourou " et continuer par diriger le centre.

Précisons qu'ils leur arrivent même de ne pas au terme des multiples quêtes, rassembler le montant dû. Ainsi donc, ils font recours à des prêts chez des usuriers pour honorer leurs engagements pour ne pas se voir retirer la gestion du centre de prière. Et pour ceux qui arrivent à rassembler le montant dû, place donc à la maximisation pour prévenir les jours de diète.

### Des violeurs en série

Sous le couvert de leur statut de " pasteur ", les faux pasteurs qui ont inondé nos rues et ruelles sont reconnus également pour leur qualité libidinale hors pair. Tels des " Lucky Luke " ou " tireurs d'élites ", ils mettent à mal beaucoup de foyers en abusant des pauvres femmes sexuellement pour des soi-disant séances de délivrances et d'exorcismes.

Si certains savent avancer l'argument de " cancer " pour toucher les seins des jeunes filles et femmes mariées qui fréquentent leurs églises de " révélation et de guérison assurée ", d'autres se transforment pour assouvir leurs besoins bestiaux en gynécologues assermentés, surtout pour les femmes désespérées en quête d'enfants. Et ainsi donc, ce sont des femmes et filles en couple qui voient leurs foyers volés en éclat à la grande satisfaction des pseudos pasteurs. Ces derniers les transformant ainsi en objets sexuels après avoir obtenu diaboliquement leur départ de foyers. Triste constat tout de même.

A suivre...  
Crédo TETTEH

## POLITIQUE/COMMISSION DE REFLEXION SUR LES REFORMES :

# "Cette initiative n'est pas du tout conforme aux prescriptions de l'APG", Yawovi Agboyibo

*La commission de réflexion sur les réformes politiques, mise en place par le chef de l'État togolais, est une "initiative qui n'est pas du tout conforme aux prescriptions de l'APG (Accord Politique Global)", a affirmé ce dimanche Me Yawovi Agboyibo, président du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR, deuxième force politique de l'opposition).*

Au total, sept personnalités ont été nommées le 3 janvier par le président Faure Gnassingbé dont l'ancien Premier ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu, l'ancien ministre Adji Otèth Ayassor et le président de l'Université de Lomé, Prof. Komla Dodzi Kokoroko.

La Commission a pour mission notamment de proposer dans les meilleurs délais, un texte de réforme politique, de réforme institutionnelle et constitutionnelle qui tient compte de notre histoire, reflète les réalités du pays et répond aux aspirations des Togolaises et des Togolais.

"Cette initiative n'est pas du tout conforme aux prescriptions de l'APG. Cet accord dans son chapitre 3 a été clair. Le cercle qui doit compléter les discussions de 2006, ce sont les neuf

parties prenantes aux discussions. C'est à elles qu'il revient de poursuivre le travail commencé. C'est clair", a martelé Me Agboyibo sur Radio Pyramide FM.

"Au niveau du CAR, nous sommes totalement hostiles à cette initiative", a-t-il souligné.

"Pour opérer les réformes, le pouvoir n'a pas le choix. Il faut passer à l'acte au lieu de chercher à contourner par des commissions de réflexion", a poursuivi Me Agboyibo, déplorant au passage certains piétinements observés depuis 2010 pour avoir un dialogue qui débouche sur ces réformes.

"Tantôt, c'est deux ou trois partis non signataires de l'APG qui se retrouvent aux discussions, alors que les grands acteurs sont là. Toutes ces choses ont contribué un peu au désarroi du chef de l'État".

"Il s'agit pour nous au Togo de savoir si nous voulons entrer dans une ère de recherche de solutions aux problèmes du pays par le consensus, ou si nous volons rester dans la logique du rejet haineux, chacun estimant que l'autre doit le faire sans lui. Il nous revient de réfléchir pour choisir la direction à prendre", a-t-il précisé.

Rappelons que plusieurs responsa-

bles de l'opposition ont contesté la composition de cette commission. D'autres (à l'instar de Me Agboyibo), l'ont catégoriquement rejetée.

Agbéyomé Kodjo, président de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS, opposition) a invité le chef de l'État à "équilibrer" cette structure, dénonçant la présence de certaines personnalités "très marquées".

Le chef de file de l'opposition Jean Pierre Fabre a de son côté qualifié de "coup de force", la création de cette commission et demandé à rencontrer le Président de la République.

Au Togo, les réformes politiques constituent le principal sujet qui divise la classe politique (pouvoir et opposition). Le HCRRUN a tenu en juillet dernier, un atelier de réflexion et d'échanges sur ces réformes, rencontre ayant accouché d'un document de synthèse transmis au chef de l'État.

Plusieurs sujets qui ont toujours déchaîné des passions dans les milieux politiques notamment la limitation du mandat présidentiel (5 ans x 2) et le mode de scrutin (deux tours) ont été unanimement retenus par les participants dans ce document.

lemedium2013@yahoo.fr

## Zozo

### POUR LE PSR (OPPOSITION), L'ETHNIE CONSTITUE UNE "QUESTION FONDAMENTALE" EN POLITIQUE AU TOGO

Les premiers responsables du Pacte socialiste pour le Renouveau (PSR, opposition) sont montés au créneau lundi à la faveur d'une conférence de presse pour dénoncer les commissions mises en place récemment par le président de la République.

Dans un premier temps, le PSR a dénoncé la "situation politique et socio économique" qui règne dans le pays avant d'attaquer le pouvoir en place sur les différentes commissions mis en place.

"Tant sur le plan social, politique qu'économique, nous constatons que notre pays n'est pas sur la bonne voie. Sur le plan politique, au mépris de la situation actuelle du pays, le président de la République fait comme si le monopole de prise de décision n'appartient qu'à lui seul. Or tout se qu'il fait n'est que pour son propre intérêt", a martelé Pr Komi Wolou (secrétaire national du PSR).

"Il met en place des commissions de façon unilatérale comme la commission de lutte contre la corruption, alors que lui-même n'a pas la volonté politique de lutter contre la corruption", a-t-il ajouté.

Par ailleurs le PSR pense que la question des ethnies dans la politique au Togo est "très importante". Les responsables de cette formation politique entendent organiser samedi prochain à Lomé, une journée de réflexion autour de cette thématique qu'ils jugent primordiale.

"L'ethnie dans la politique au Togo constitue une question fondamentale, mais cette question apparaît aujourd'hui comme un tabou. Nous devons nécessairement en parler, parce que notre vie (de façon durable) dépend des débats sérieux sur la question. Toutes les formations politiques ainsi que les professionnels des médias sont invitées le samedi prochain pour en débattre", a précisé Prof Wolou.

Source : @Savoir News

### LES PRÉSIDENTS DES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTENT LEURS VŒUX AU CHEF DE L'ÉTAT

Le chef de l'État Faure Gnassingbé a reçu ce vendredi les vœux de Nouvel An des institutions de la République.

Présents au Palais de la Présidence ce mercredi, les institutions de la République ont présenté leurs meilleurs vœux de paix et de prospérité pour cette nouvelle année au président de la République.

Faisaient partis de la délégation de institutions de la République pour présenter leurs vœux au Président de la République, le président de l'Assemblée nationale ainsi que ceux de la Cour Suprême, de la Cour Constitutionnelle, de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), de la Cour des Comptes, de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) et du Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) et le Premier-ministre. Les institutions de la République ont fait place à leurs délégations respectives.

Étaient aussi venu présenter leurs meilleurs vœux de Nouvel An, les délégations des confessions religieuses à savoir la Conférence épiscopale, le Conseil chrétien et l'Union musulmane. Sans oublier les délégations des partis politiques.

Les présidents des différentes institutions ont au cours de la cérémonie de présentation des vœux, réaffirmé leur disponibilité à toujours œuvrer au développement du pays aux côtés du chef de l'État.

Source : @Republicoftogo.com

**Zozos****ENTONNOIR : L'OPERATION QUI FAIT SON BONHOMME DE CHEMIN**

Environ 480.963 litres de carburant frelaté saisis en 2016 contre 560.000 litres en 2015. Au total 532 véhicules saisis en 2015 contre 184 en 2016.

Quelque 27 personnes ont été déférées en prison, alors qu'elles étaient 255 en 2015. Tel est le bilan de l'opération "Entonnoir", visant à lutter contre le trafic illicite de carburant frelaté.

De petits points de vente de l'essence frelatée se sont multipliés dans la capitale, malgré l'interdiction formelle du gouvernement et des mesures prises en raison des dégâts et des pertes en vies humaines enregistrées ces dernières années.

L'opération Entonnoir vise notamment à traquer les trafiquants et les vendeurs à la sauvette. Car outre les dégâts souvent causés, cette activité crée de véritables manques à gagner togolais dans la mesure où près de la moitié des togolais vont s'approvisionner auprès de ces trafiquants.

Selon les chiffres officiels, les recettes douanières (dans ce secteur) sont passées de 50 milliards de F.CFA 2013 à 34 milliards de F.CFA en 2015.

"Les chiffres sur les saisies opérées ont baissé. Je voudrais remercier nos compatriotes qui ont compris le bien-fondé de l'opération Entonnoir. Ceux qui continuent de mener cette activité doivent savoir qu'ils n'ont pas le droit de défier l'Etat, car ce trafic est dangereux sur les plans sécuritaire et socio-économique", a souligné le ministre de la sécurité, le Colonel Yark Damehame.

Source : @ Savoir News

**GROUPE DE TRAVAIL/ SECTEUR DE L'ÉDUCATION : LE PM INVITE TOUS LES ACTEURS À SAISIR CETTE "OPPORTUNITÉ" POUR DES "SOLUTIONS DURABLES"**

Le Premier ministre Selom Komi Klassou a invité ce mercredi, les acteurs du secteur de l'éducation (enseignants, syndicats, parents d'élèves, élèves) à "faire preuve de responsabilité, afin de saisir cette opportunité que constitue le +Groupe de travail sur le secteur de l'éducation+ pour contribuer à la recherche de solutions viables et durables et assurer l'accès de tous les enfants scolarisables à une éducation de qualité".

Ce cadre d'échanges au sein duquel tous les problèmes inhérents à ce secteur seront débattus, a été officiellement mis en place ce mercredi par le chef du gouvernement.

L'installation de cette structure faite suite à la crise qui secoue le secteur de l'éducation depuis le début de la rentrée le 17 octobre dernier.

À l'appel de quatre syndicats des enseignants, les écoles, collèges et lycées sont souvent fortement paralysés par des grèves à répétition. Ces derniers exigent une amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

"Je demande que les discussions commencent sans délai pour nous permettre de consolider les acquis engrangés et mieux faire face aux autres défis du secteur de l'éducation", a souligné M.Klassou.

Selon lui, ce cadre est une "enceinte où le débat est ouvert, sans a priori, mais où le respect mutuel est la règle et réunira tous les acteurs et partenaires dudit secteur".

Le Premier ministre a réaffirmé la volonté du gouvernement, toujours ouvert au dialogue : "le gouvernement est en permanence à l'écoute et est toujours disposé à travailler en vue de trouver les solutions idoines aux préoccupations de nos populations".

Source : @ Savoir News

**Invité de la Semaine : Dr Serge Michel Kodom, PDG de AIMES AFRIQUE**

**"Je peux vous rassurer du bilan plus que satisfaisant de l'année écoulée grâce à l'engagement et à la ferme détermination de nos membres, nos partenaires."**

Première Ong africaine spécialisée dans les activités médico-chirurgicales humanitaires, AIMES-AFRIQUE est composée de médecins bénévoles, de spécialistes et de chirurgiens qui apportent des services hospitaliers gratuits aux populations démunies des villages les plus reculés à travers l'Afrique.

Créée en janvier 2005, cette Ong a déjà à son actif, plusieurs acquis: plus de 350 missions médico-chirurgicales humanitaires, 17.500 interventions chirurgicales et plus de 300.000 consultations.

Comment se porte aujourd'hui AIMES-AFRIQUE?

**Dr Serge Michel Kodom :** Nous sommes au début d'une nouvelle année, permettez-moi de présenter mes meilleurs vœux de santé et de prospérité à tous les membres de AIMES AFRIQUE, leur famille, aux autorités politiques, administratives, à vos lecteurs et à vous-même. Je peux vous rassurer du bilan plus que satisfaisant de l'année écoulée grâce à l'engagement et à la ferme détermination de nos membres, nos partenaires qui ne ménagent aucun effort pour soulager les problèmes de santé des populations rurales, carcérales et promouvoir la croissance de l'organisation.

De nombreuses activités ont été réalisées au Togo et dans les autres

lations".

Première ONG africaine depuis 2010 spécialisée dans les activités médico chirurgicales humanitaires, AIMES-AFRIQUE a obtenu l'accréditation avec un statut consultatif spéciale au Conseil Économique et Social de l'ONU (ECOSOC).

AIMES-AFRIQUE œuvre dans le cadre du développement communautaire à travers différentes activités sanitaires, l'humanitaire et le social et promeut également la culture de l'excellence et de l'émulation en milieu scolaire et universitaire. Près de cinquante projets exécutés déclinés dans six (6) axes stratégiques adoptés dans le cadre du plan d'action 2016-2020.

Grace à ses réalisations et à ses 500 membres qu'elle compte aujourd'hui,



Les médecins de l'ONG AIMES AFRIQUE lors d'une opération foraine

représentations. Je profite de l'occasion pour vous informer que pour mesurer encore sa bonne santé, notre organisation a tenu les 28 et 29 décembre dernier à Abidjan, la réunion du Conseil Scientifique et Pédagogique de l'ONG organe qui regroupe les trois premiers responsables des 7 pays africains dans lesquels AIMES-AFRIQUE est implantée.

Rencontre au cours de laquelle le bilan des activités de 2016 été analysé et débattu et les nouveaux défis ont été relevés pour cette année 2017 avec des objectifs précis dans le but de contribuer à l'amélioration de la vie des populations rurales et vulnérables.

Pouvez-vous nous présenter brièvement cette Ong ?

AIMES-AFRIQUE, est une organisation, apolitique à but non lucratif créée le 19 janvier 2005 à Lomé (TOGO) par un groupe de "jeunes" médecins togolais portée par Dr KODOM Serge Michel.

De 2005 à 2010, AIMES AFRIQUE s'est illustrée par sa présence permanente aux côtés des populations rurales à travers son slogan "amener l'hôpital vers les popu-

d'hui, AIMES-AFRIQUE est présente dans plus de sept pays d'Afrique à savoir : TOGO, BENIN, BURKINA FASO, MALI, COTE D'IVOIRE, SENEGAL, GUINEE et dans plus de quatre pays hors du continent : FRANCE, USA, JAPON, ALLEMAGNE avec un accord de siège signé par les autorités togolaises à travers le Ministère des Affaires étrangères, de la coopération et l'intégration africaine.

AIMES-AFRIQUE est élue à la 2ème Assemblée Générale du Conseil Économique, Social et Culturel de l'Union Africaine (ECOSOC UA).

L'année 2016 a été très dense pour AIMES-AFRIQUE. Quelles sont les grandes activités menées par l'Ong?

L'année 2016 a été riche en activités et expériences. Nous avons travaillé sur les projets contenus dans nos six axes stratégiques dans toutes nos représentations avec un accent mis particulièrement sur le volet développement communautaire qui pour nous, reste la solution à la problématique du développement de nos pays au sud du Sahara. Alors nos activités dans le cadre de ce pro-



Dr Serge Michel KODOM, PDG de AIMES AFRIQUE

gramme de développement communautaire ont porté sur les domaines de la santé (déparasitage systématique des populations surtout les enfants dans les villages; sensibilisation sur l'hygiène en milieu scolaire, consultations médicales spécialisées des populations et opérations chirurgicales foraines gratuites), de l'éducation (bourses scolaires aux meilleurs élèves, parrainages des élèves, mise en place des cantines scolaires...) et lancement du projet d'assainissement dans les villages concernés pour des prix à décerner.

Egalement cette année s'est distinguée par le rapprochement de notre organisation des universités publiques pour la promotion de la culture de l'excellence en milieu universitaire par l'accord de partenariat avec les deux universités publiques du Togo.

On peut noter aussi la mise en œuvre du projet "Santé Pour Tous : SPT " qui contient deux grands volets à savoir: la réalisation de 20 ateliers de formation à l'endroit des journalistes, les maires/chefs traditionnels, les agents de santé communautaire, les agents de santé nouvellement diplômés et les Organisations de la société civile qui travaillent dans le domaine de la santé.

Dans le domaine de la santé, nous avons pu réaliser deux grandes campagnes (régions maritime et région de la Kara) avec plus de 5.000 patients consultés et soignés et plus de 500 opérations chirurgicales réalisées avec succès.

Hormis ces réalisations, nous avons effectué des séances de sensibilisation et dépistage du VIH/SIDA avec plus de un million de personnes sensibilisées, 2.806 dépistages et plus de 200.000 préservatifs distribués.

Enfin, un élément essentiel cette

année 2016, c'est également l'élaboration de la convention de partenariat avec le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale (MSPS) qui a été signée le 05 janvier 2017.

Quelles sont vos projections pour 2017 ?

Pour cette année 2017, nous allons toujours travailler sur les projets inscrits dans notre plan d'action 2016-2020 suivant nos différents axes stratégiques. La mobilisation des ressources humaines à travers notre plateforme électronique d'adhésion sur notre site officiel [www.aimes-afrique.org](http://www.aimes-afrique.org) sera opérationnelle dès la fin du 1er trimestre.

Un accent particulier sera mis sur la coordination des activités médico chirurgicales dans les autres représentations avec l'admission de trois nouveaux pays.

Egalement à l'international, nous allons répondre beaucoup plus présent aux activités de l'ECOSOC à l'ONU et à l'UA.

Votre dernier mot

Je voudrais remercier les autorités togolaises en particulier le Chef de l'Etat, Son Excellence Faure E. Gnassingbé pour le soutien apporté à AIMES AFRIQUE, nos différents partenaires et nos membres actifs et sympathisants dans toutes les représentations et ailleurs.

Aujourd'hui, l'opportunité est donnée à tout le monde, sans distinction de race d'intégrer notre organisation par parrainage et devenir membre

Je lance un appel vibrant à toutes les bonnes volontés de se joindre à nous afin de contribuer à l'amélioration de l'éducation et la santé des populations rurales et vulnérables.

Propos recueillis par Junior Aurel (Savoir News)

Togo Archive est le premier centre d'externalisation des archives physiques au Togo. Nous disposons des espaces pour garder vos archives pour vous et nous offrons aussi des services de classification de vos archives dans votre entreprise.

Nous sommes experts en GED-Nous disposons des scanners professionnels.

Visiter notre site web [www.togoarchive.com](http://www.togoarchive.com)

# Meilleurs Vœux du Groupe BANK OF AFRICA !

**BENIN**  
**BURKINA FASO**  
**BURUNDI**  
**COTE D'IVOIRE**  
**DJIBOUTI**  
**ETHIOPIE**  
**FRANCE**  
**GHANA**  
**KENYA**  
**MADAGASCAR**  
**MALI**  
**NIGER**  
**RDC**  
**RWANDA**  
**SENEGAL**  
**TANZANIA**  
**TOGO**  
**UGANDA**



[www.bank-of-africa.net](http://www.bank-of-africa.net)



# Groupe TOGO TELECOM



*Vous souhaitez*

**BONNE ET HEUREUSE  
ANNÉE 2017**

Le Groupe TOGO TELECOM à votre service

**TOGO TELECOM**

Place de la Réconciliation (Qt Atchanté) • B.P. 333 Lomé-TOGO  
Tél : +228 22 53 44 01 • Fax : + 228 22 21 03 73  
E-mail : [contact@togotelecom.com.tg](mailto:contact@togotelecom.com.tg)  
Web : [www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)

**TOGO CELLULAIRE**

219, Avenue du 24 Janvier, Imm. CFAO • B.P. 924 Lomé-TOGO  
Tél : +228 22 22 66 11 / 22 25 80 80 • Fax : +228 22 22 59 00 / 22 25 80 81  
E-mail : [togocel@togocel.tg](mailto:togocel@togocel.tg) / [www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel)  
Web : [www.togocel.tg](http://www.togocel.tg)